

À propos des malaises de Monsieur Caldwell

Danielle JUTEAU

Volume 19, Number 1, avril 1987

Sociologie des phénomènes démographiques

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/001372ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/001372ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0038-030X (print)

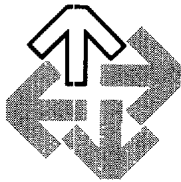
1492-1375 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

JUTEAU, D. (1987). À propos des malaises de Monsieur Caldwell. *Sociologie et sociétés*, 19(1), 199–201. <https://doi.org/10.7202/001372ar>

Débat suite au numéro sur les «enjeux ethniques»



À propos des malaises de Monsieur Caldwell

Danielle Juteau

«Face à ce nouveau corpus de travaux [en relations ethniques] nous éprouvons toutefois un malaise» confie Monsieur Caldwell aux lecteurs et lectrices de sa présentation au numéro de *Recherches sociographiques* consacré aux immigrants (1984: 335-342)¹. Cette indisposition serait imputable, nous explique-t-il, à deux carences, à savoir «l'absence d'un travail d'analyse critique chez la plupart des auteurs et le petit nombre de recherches de type ethnohistorique» (336). Suite à la lecture de cette introduction, nous ne pouvons que concorder avec le diagnostic de l'auteur, qui souffre bel et bien d'un profond malaise; mais, à notre avis, ce que Monsieur Caldwell ne digère pas, ce sont les réflexions épistémologiques, théoriques et méthodologiques ou, tout au moins, l'importance qu'y a accordée le numéro de *Sociologie et sociétés*, «Enjeux ethniques: production de nouveaux rapports sociaux»².

Monsieur Caldwell, ce qui est fort louable, est un homme d'action, aussi trépigne-t-il d'impatience devant les discours brumeux de pédants intellectuels; il faut s'atteler tout de suite à des tâches urgentes d'autant plus que nous nous retrouvons devant «des mortels qui n'ont pas le loisir de poser les bonnes questions avant de construire leur objet...» (337). Cessons de parler, nous exhorte-t-il et mettons la main à la pâte. Se consacrer à la théorie, à l'épistémologie, à la méthodologie c'est, dans la meilleure des hypothèses, se livrer à un exercice futile «quoique bien savants, de tels énoncés ne nous avancent guère dans la connaissance...» (336), et dans la pire des hypothèses, à de prétentieuses ruminations visant à étaler notre science devant un public qui sait déjà «que nous sommes des personnes savantes et de la même lignée que l'illustre Weber» (337). Bref, et c'est ainsi qu'il résume sa pensée, «les intellectuels des sciences sociales qui travaillent dans le mode négatif feraient bien de s'y [travail critique] mettre plutôt que de continuer d'étaler des démonstrations sur la nécessité de le faire» (339). Nous pourrions, à ce stade, manifester notre étonnement face à un auteur qui ignore ses propres admonestations et qui ne procède pas à l'analyse

1. G. Caldwell, «Présentation», *Recherches sociographiques*, vol. XXV, n° 3, 1984, pp. 335-343.

2. *Sociologie et sociétés*, «Enjeux ethniques: production de nouveaux rapports sociaux» (sous la direction de Danielle Juteau-Lee), vol. XV, n° 2, 1983.

qu'il réclame à grands cris, sa visée n'étant pas de «faire la critique de l'idéologie interculturelle mais plutôt de montrer que la critique est à faire...» (330); nous préférons plutôt l'inviter à réfléchir sur la sociologie, sur ses fonctions et sur ses conditions d'énonciation, espérant ainsi l'amener à poser un nouveau regard sur l'ethnicité et sur le travail d'analyse critique.

La sociologie et sa fonction scientifique

À la vision utilitariste de l'ingénieur social, je préfère une conception, désuète semble-t-il à l'ère de l'État-Provigo, de la sociologie axée davantage sur sa fonction scientifique, à savoir la compréhension de ce champ de lutte qu'est le monde social. Nous savons que la production de connaissances scientifiques demeure une entreprise fragile³, toujours inachevée, tributaire de notre capital scientifique et de la position occupée au sein de l'espace social. S'y consacrer implique que l'on doute des évidences, que l'on interroge les discours les plus plausibles, que l'on découvre les rapports cachés derrière les formes visibles, que l'on décode tous les messages, surtout les plus clairs, ce travail pouvant sembler fastidieux, superflu et oiseux. Or, c'est précisément en nous livrant à cette activité qui en apparence ne sert à rien que nous servirons à quelque chose. Non seulement permet-elle de dépasser le niveau des certitudes et des explications relevant de la *pop-sociology*, elle fournit également le moyen de contrôler, dans la mesure où cela est possible, notre rapport à l'objet; elle favorise ainsi la production de connaissances susceptibles de contribuer à la compréhension de l'ordre social et, peut-être, à sa transformation.

Examinons de plus près cet objectif de connaissance dans le contexte de la sociologie des relations ethniques, ce champ ayant pour objet un des grands modes de la différenciation et de la hiérarchisation sociales, à savoir la hiérarchisation raciale, ethnique et nationale. Les enjeux ethniques, qui consistent en affrontements portant sur l'acquisition, la distribution et le contrôle de biens matériels et idéels, peuvent être analysés en fonction des pratiques, des politiques et des idéologies qui maintiennent, reproduisent et/ou combattent cet ordre (Simon, 1983: 9)⁴. Ces enjeux incluent également la manière dont on fait la sociologie des relations ethniques, le discours sociologique traduisant et exprimant les rapports sociaux ethniques tout en les reproduisant ou en les transformant. C'est en nous attardant à quelques aspects d'un certain discours sociologique que nous pourrions examiner les liens qu'il entretient, consciemment ou non, avec l'ordre établi. Il s'agit premièrement de l'équation malheureuse établie entre l'ethnicité et le sang, et deuxièmement, de l'incitation à la nécessaire critique de l'idéologie à laquelle nous sommes conviés de toute part.

L'ethnicité, «affaire de sang»

Tous s'entendent désormais pour reconnaître, au sein des sociétés contemporaines, l'existence de la hiérarchisation ethnique et raciale. L'on se souviendra, dans le contexte canadien, de l'ouvrage clef de John Porter sur la mosaïque verticale (1965)⁵. Mais le consensus disparaît dès qu'il s'agit d'expliquer les inégalités observées, inégalités que l'on impute soit à des faits sociaux, tels l'exploitation, la domination, l'appropriation des chances monopolisées, la culture, soit à des faits de nature, tels l'essence, la race, l'hérédité, le sang. Profondément ancrée dans les sociétés, l'idée de nature est tenace; aussi les scientifiques reprennent-ils souvent à leur compte et sans les questionner des éléments du discours naturaliste. Ils ont bien tort, car voilà un domaine où le travail de déconstruction idéologique, travail lent qui semble, faut-il le rappeler, fastidieux et prétentieux, s'avère fort éclairant. Les travaux de Guillaumin, de Jacquard, de Poliakov, de Simon⁶, pour en nommer que quelques-uns, en constituent des exemples patents. En effet, leurs analyses ont identifié les conditions discursives et non discursives d'énonciation de la pensée naturaliste, elles ont décrit les modalités et les fonctions d'une pensée qui «en proposant une causalité immanente à l'être physique (la race,

3. L'on consultera sur cette question les travaux de Pierre Bourdieu, *Questions de sociologie*, Paris, Les éditions de Minuit, 1980 et de Colette Guillaumin, «Femmes et théories de la société: remarques sur les effets de la colère des opprimées», *Sociologie et sociétés*, vol. XIII, n° 2, 1981, pp. 19-33.

4. Pierre-J. Simon, «Le sociologue et les minorités: connaissance et idéologie», *Sociologie et sociétés*, vol. XV, n° 2, 1983, p. 9.

5. John Porter, *The Vertical Mosaic*, Toronto, University of Toronto Press, 1965.

6. Citons entre autres, C. Guillaumin, *L'idéologie raciste, genèse et langage actuel*, Paris/La Haye, Mouton, 1972; C. Guillaumin, «Race et nature: système de marques, idée de groupe naturel et rapports sociaux», *Pluriel*, n° 11, 1977; Albert Jacquard, *L'éloge de la différence*.

la couleur, le sexe, la nature), fournit une justification irréfutable à l'écrasement des classes et des peuples pauvres, et à la légitimation de l'élite» (Guillaumin, 1970: 274)⁷. L'on comprendra ainsi que d'une définition de l'ethnicité axée sur la naturalité, en l'occurrence l'ethnicité considérée sous l'angle du sang, à l'établissement d'une causalité immanente à l'être physique, il n'y a qu'un pas, un pas qui sera franchi, tôt ou tard, et cela en dépit de nos bonnes intentions. C'est pourquoi, depuis presque dix ans maintenant, j'ajoute ma voix et mes analyses à celles des auteurs ci-dessus mentionnés et à celles de plusieurs autres dans l'espoir que soit dorénavant absente de la sociologie québécoise toute explication essentialiste des hiérarchisations ethniques et raciales observées, tout discours qui voudrait que l'ethnicité soit directement productrice de la pratique sociale. Que Monsieur Caldwell affirme, comme plusieurs autres d'ailleurs, que, «sans être nécessairement une affaire de sang, l'ethnicité est pourtant une affaire de naissance» (1983: 14)⁸ cela le regarde. Mais qu'il résume ainsi l'essentiel de nos propos, «Danielle Juteau-Lee et Pierre-Jean Simon nous y apprennent que l'ethnicité, tout en étant une 'affaire de sang'...» qu'il nous fasse dire le contraire de ce que nous soutenons depuis au moins dix ans et à propos d'un sujet où toute erreur d'analyse, d'interprétation risque d'entraîner de fâcheuses conséquences (il ne s'agit pas ici de ma tarte aux pommes maison), cela est inexcusable et injustifiable. Quand on œuvre dans un champ aussi piégé que celui des relations ethniques, vaut mieux réfléchir avant que d'écrire et de décrire, vaut mieux prendre le temps de se doter du capital scientifique susceptible de favoriser, entre autres, des études de type ethno-historique.

De la nécessaire critique de l'idéologie

Déplorer l'absence d'un travail d'analyse critique relatif à l'idéologie inciter ses collègues à combler ce vide, voilà une entreprise au-dessus de tout soupçon et qui s'inscrit, de surcroît, au sein d'une digne tradition qui remonte au moins jusqu'à Marx. Aussi l'indignation de Monsieur Caldwell, indignation que provoque le silence de ses collègues face à l'idéologie interculturelle, est-elle fort compréhensible et d'autant plus sympathique, soit dit en passant, qu'elle s'exprime à une période où la sociologie se veut BCBG. Mais de quoi est-il question au juste? À quoi sommes-nous conviés? À faire la critique de l'idéologie interculturelle, cette idéologie reposant sur un postulat qu'on ne saurait accepter, à savoir «la présomption qu'une société 'moderne' puisse fonctionner et se maintenir en respectant un pluralisme culturel véritable» (339). Si l'on examine de plus près le raisonnement de Monsieur Caldwell, l'on s'aperçoit que ce postulat lui semble inacceptable parce qu'il entrave l'émergence d'un consensus social même minimal et «rend impossible le maintien de la paix sociale au Québec». Or pourquoi en est-il ainsi? Pourquoi la paix sociale au Québec est-elle menacée? Parce que l'idéologie interculturelle est en contradiction flagrante avec «la volonté de l'État, via la Loi 101 et le ministère de l'Éducation, d'imposer une convergence vers une culture française et québécoise...» (338). Pour Caldwell, cela devient clair, le travail critique des sociologues consiste à critiquer, à condamner les mauvaises idéologies, c'est-à-dire les idéologies qui ne sont pas conformes aux politiques de l'État, ou plutôt d'un certain État... Ne serait-il pas préférable que les spécialistes en relations ethniques s'adonnent à l'analyse du pluralisme social et culturel de manière à rendre compte des pratiques, des politiques et des idéologies qui reproduisent ou combattent cette forme spécifique que peuvent revêtir les rapports sociaux ethniques?

Que les mortels n'aient pas le temps de poser les bonnes questions (Caldwell, 1984: 337), cela est, à la limite, compréhensible; mais qu'il en soit ainsi pour les chercheurs, cela est aussi regrettable que déplorable.

7. C. Guillaumin, «Caractères spécifiques de l'idéologie raciste», *CIS*, vol. LII, 1972.

8. Gary Caldwell, *les Études ethniques au Québec: bilan et perspectives*, Institut québécois de la recherche sur la culture, 1983, p. 14.